



GAJO LIVESTOCK
FEEDING NATIONS & ECOSYSTEM SOLUTION



1^{ER} PLATEFORME POUR LES PRODUITS NORMÉS, TRAÇABLES & LES SERVICES VÉTÉRINAIRES
1ST PLATFORM FOR STANDARD, TRACEABLE PRODUCTS & VET SERVICES



N° 026 du 20 au 26 Janvier 2025

Transition



Informier, éduquer, former, divertir

400 FCFA



Hebdo d'investigations, d'analyses et d'informations générales paraissant A Yaoundé, Directeur de Publication : Armand Ougock 691154277 // 670148354

Les petits pas de la Commission de Promotion du Bilinguisme, du Multiculturalisme
Ebolowa, une terre d'accueil pour les déplacés des zones anglophones : Histoire d'une intégration fragile mais pleine d'espoir P. 8

Accord pour le Hadj 2025
Le Cameroun et l'Arabie saoudite finalisent les modalités du pèlerinage de cette année P. 3

Lire l'éditorial du capitaine de Vaisseau ATONFACK GUEMO : Enjeux d'avenir en Afrique subsaharienne : entre nostalgie suprémaciste et renouveau souverainiste P. 2

Conflit de propriété

Eyebe Ayissi vient en aide à la famille Darmagnac

- Le ministre Henri Eyebe Ayissi a rencontré la famille Darmagnac le 15 janvier pour discuter d'un litige foncier vieux de 85 ans, lié à des violences répétées et des pillages sur leurs terres agricoles.
- Accompagnée du représentant de l'ambassade de France et de leur avocat, la famille a sollicité l'arbitrage du ministre pour résoudre ce conflit foncier.
- Le ministre a réaffirmé son engagement à promouvoir un état de droit et à résoudre les conflits fonciers de manière pacifique, tout en protégeant les droits des citoyens et en renforçant la sécurité foncière au Cameroun.

PP. 6-7



Comment le Pr Laurent Serge Etoundi Ngoa implémente la vision stratégique du Président Paul Biya

Le Pr Laurent Serge Etoundi Ngoa, met en œuvre la feuille de route présidentielle pour l'éducation de base, considérée comme cruciale pour l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. La stratégie éducative repose sur trois piliers principaux: universalisation de l'accès, amélioration de la qualité de l'enseignement et promotion de l'inclusion, avec une attention particulière portée à l'intégration numérique. L'objectif final est de créer un système éducatif conforme aux standards internationaux, formant des citoyens compétents et critiques, tout en réduisant les inégalités d'accès à l'éducation.

PP. 4-5





Enjeux d'avenir en Afrique subsaharienne : entre nostalgie suprémaciste et renouveau souverainiste



*Par le Capitaine de Frégate Cyril
Serge Atonfack Nguemo
Chef de Division Communication –
MINDEF*

Nostalgie suprémaciste contre renouveau souverainiste. Telles sont les deux principales lignes de force qui depuis quelques dizaines d'années, se côtoient, et de plus en plus souvent ces derniers temps, se confrontent, sur une scène mondiale dont l'agitation grandissante semble repousser aux calendes grecques, le point d'équilibre. Entre recomposition des alliances et basculement

des sphères d'influence, entre animation de la belligérance et promesses d'ingérences, l'on est bien loin de l'horizon radieux que laissait entrevoir l'avènement de la multipolarité.

Avec la fin supposée des rivalités Est-Ouest, l'espoir était en effet grand de voir se dissoudre, le carcan qui de toujours anesthésiait les vellétés d'émancipation de nos États faisant jusqu'alors partie du tiers monde. Un nombre incalculable d'opportunités de croissance se présentait, tout comme semblait s'élargir la panoplie des alliances, pour ces États qui pouvaient dorénavant se mettre en devoir de concrétiser leurs ambitions de souveraineté et de prospérité, sans craindre de provoquer le courroux d'aucun tuteur.

Mais la multipolarité triomphante a fait long feu, et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, l'on assiste au retour en force des vieilles pratiques hégémoniques. À l'agression militaire par procuration, aux pressions politiques et économiques d'usage déjà ancien, viennent s'ajouter des pressions juridiques. Révisions ou ruptures unilatérales d'accords de partenariats, imposition de sanctions, jugements arbitraires, accusations diffamatoires, tous les prétextes sont bons, surtout les plus fallacieux, tant qu'ils servent à faire valoir les prétentions d'hégémonies incapables de s'adapter à la nouvelle donne égalitaire.

Plutôt que d'être portées par des récits historiques à l'exactitude incontestable, ces dites prétentions se basent sur des narratifs en opposition totale avec la vérité des intentions,

des faits et des conséquences. L'inversion morale et intellectuelle ainsi convoquée ne vise rien de moins que la culpabilisation et l'autoflagellation de nos peuples, pourtant victimes de l'occupation de leurs terres, du pillage de leurs ressources, de l'aliénation de leurs personnalités physique, morale, intellectuelle, culturelle, sans parler des génocides et autres déportations.

Et à l'instar d'autres pays d'ici et d'ailleurs victimes des conflictualités asymétriques portées par de fausses idéologies fondamentalistes ou séparatistes, le Cameroun est confronté à des desseins de balkanisation à partir de ses régions administratives de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Car loin de porter un quelconque projet de société puritain ou émancipateur, ces mouvements séditionnels nés hors de nos frontières, ne sont en réalité que les bras séculiers des entités étrangères qui les financent.

Ainsi se plante pour les décennies à venir, le décor de la scénographie conflictogène dans laquelle vont se faire et défaire les relations internationales. Soit que l'on sera irrésolu ou déterminés, les prochains jours seront une occasion d'asservissement, ou une opportunité d'émancipation. L'un et l'autre cas de figure seront douloureux, et sans aucune pitié pour les fayots. Autant choisir celui le plus en conformité avec l'esprit de nos héros nationaux, nos glorieux combattants de la liberté.

Laurent Ezzo, ministre de la Justice, évacué en Europe après des mois d'attente

Laurent Ezzo, le puissant ministre de la Justice camerounais de 83 ans, vient enfin d'obtenir son autorisation de quitter le pays pour raisons médicales. Cette évacuation intervient après une longue période d'incertitude qui a tenu en haleine les cercles du pouvoir à Yaoundé.

Sa santé s'était considérablement dégradée depuis un malaise survenu lors des célébrations de la fête de l'Unité nationale en mai dernier. Cet incident avait nécessité son hospitalisation immédiate dans un établissement local. Son absence remarquée lors de la présentation des vœux au Président Paul Biya le 10 janvier dernier n'avait fait que confirmer la gravité de son état.

Le parcours pour obtenir cette autorisation de sortie n'a pas été simple. Une première tentative d'évacuation avait échoué, malgré l'arrivée d'un avion médicalisé spécialement affrété depuis l'Europe. L'appareil était



reparti à vide après plusieurs jours d'attente sur le tarmac de Yaoundé.

Face à l'urgence médicale,

Laurent Ezzo avait sollicité l'appui de Samuel Mvondo Ayolo, directeur du cabinet civil du président et ancien ambassadeur

en France. Cette démarche inhabituelle s'expliquait par l'impossibilité physique du ministre à rencontrer personnellement le chef de l'État, comme il en avait l'habitude.

L'autorisation présidentielle est finalement arrivée récemment, permettant au ministre de quitter le pays par un vol commercial. Cette évacuation tardive soulève des questions sur les procédures d'urgence médicale au sein des plus hautes sphères de l'État camerounais.

Armand Ougock



Accord pour le Hadj 2025

Le Cameroun et l'Arabie saoudite finalisent les modalités du pèlerinage 2025

Le 13 janvier 2025, à Djeddah, le Cameroun et l'Arabie saoudite ont signé une convention d'accord précisant les conditions du Hadj 2025. Un engagement crucial pour la réussite du pèlerinage et l'organisation des déplacements des musulmans camerounais.

À l'approche du pèlerinage de cette année, les autorités camerounaises et saoudiennes ont scellé un accord fondamental pour garantir une organisation optimale du Hadj 2025. Le ministre camerounais de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, également président de la Commission nationale du Hadj, a signé, le 13 janvier 2025, une convention d'accord à Djeddah, en Arabie saoudite. Cet accord, paraphé avec le ministre saoudien Tawfiq Bin Fawzan al Rabiah, responsable du Hadj et de la Omra, définit les modalités précises de la participation du Cameroun au grand pèlerinage musulman.

La convention porte sur plusieurs aspects essentiels pour le bon déroulement du pèlerinage. Parmi les points clés, figure le quota,

c'est-à-dire le nombre de pèlerins que le Cameroun pourra envoyer en Arabie saoudite. Cette donnée est cruciale pour l'organisation des voyages, mais aussi pour le respect des normes imposées par les autorités saoudiennes.

La logistique est également un élément fondamental de l'accord. Il est question des dispositions relatives au transport, à l'hébergement des pèlerins ainsi qu'à l'ensemble des services d'accueil qui seront mis en place en Arabie saoudite pour assurer le confort et la sécurité des participants tout au long de leur séjour. Les exigences sanitaires et de sécurité sont également détaillées dans le document, avec des précisions sur les mesures à prendre pour préserver la santé des pèlerins, avant, pendant et après leur voyage.

L'accord aborde également les aspects financiers liés au pèlerinage. Il est question des coûts associés à l'organisation du Hadj et des modalités de gestion financière, afin de garantir une transparence totale dans les transactions et d'éviter toute difficulté administrative.

Cet accord marque un tournant dans l'organisation du Hadj 2025 pour le Cameroun. En formalisant ces modalités avec l'Arabie saoudite, les deux pays assurent une meilleure gestion de l'événement, renforcent la coopération bilatérale et garantissent aux pèlerins camerounais une expérience plus fluide et sécurisée. Les autorités mettent un accent particulier sur le respect des règlements saoudiens, et ce, pour le bien-être de tous les participants, tout en

renforçant la solidarité entre les deux nations musulmanes.

Le succès de cette coopération repose sur la mise en œuvre rigoureuse des engagements pris et sur la préparation des pèlerins, qui pourront ainsi accomplir leurs rites dans des conditions optimales.

Lary Kedi





Transformer l'éducation de base



I- La vision stratégique du Pr Laurent Serge Etoundi Ngoa

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route présidentielle, le Professeur Laurent Serge Etoundi Ngoa incarne une nouvelle dynamique pour l'éducation de base au Cameroun. Son approche témoigne d'un engagement profond pour moderniser et élever le système éducatif national, en répondant aux défis contemporains de l'enseignement.

I-Un leadership ancré dans la vision présidentielle

Les orientations stratégiques du président Biya : Une ambition nationale pour l'éducation

Depuis son accession à la présidence en 1982, le président Paul Biya a toujours considéré l'éducation comme un pilier fondamental du développement national. Sa vision transcende les simples mesures administratives pour embrasser une transformation profonde et stratégique du système éducatif camerounais.

L'objectif présidentiel central a toujours été de faire de l'éducation le moteur principal de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Cette ambition se traduit par une approche multidimensionnelle qui vise à universaliser l'accès à l'éducation tout en garantissant une qualité d'enseignement de haut niveau.

L'universalisation de l'accès à l'éducation constitue le premier axe stratégique.

Il s'agit de garantir un parcours scolaire à chaque enfant camerounais, indépendamment de son origine

géographique ou sociale. Cette volonté se concrétise par des politiques de gratuité ciblées, des programmes de soutien aux populations vulnérables et un maillage territorial renforcé des infrastructures scolaires.

La qualité de l'enseignement représente le second pilier de cette stratégie nationale. Moderniser les programmes, les aligner sur les standards internationaux et développer des compétences pratiques et innovantes sont des priorités absolues. L'objectif est de former des jeunes capables de relever les défis contemporains, maîtrisant les technologies numériques et disposant d'une ouverture internationale.

L'inclusivité est au cœur de cette vision présidentielle. Combattre toutes les formes de discrimination, intégrer les enfants en situation de handicap, promouvoir l'égalité des chances entre filles et garçons sont des engagements forts. L'éducation est perçue comme un formidable outil d'émancipation et de cohésion sociale.

Modernisation

La modernisation du système éducatif passe également par une transformation numérique ambitieuse. Introduction des technologies éducatives, formation continue des enseignants, création de partenariats internationaux, développement de centres d'innovation pédagogique : tous ces éléments contribuent à préparer les nouvelles générations aux défis du 21ème siècle.

Cette stratégie vise à former un capital humain compétitif, capable de stimuler l'innovation, de développer l'entrepreneuriat et de réduire le chômage. L'éducation n'est plus seulement un processus d'acquisition de connaissances, mais un véritable levier de développement économique et social.

Les défis sont immenses et nécessitent un investissement constant. Adaptation permanente du système éducatif, mobilisation des ressources financières, collaboration intersectorielle, formation de qualité des ressources humaines : autant d'axes de travail qui requièrent une vision stratégique et une volonté politique forte.

La démarche du président Biya se distingue par sa globalité. Il ne s'agit pas simplement d'atteindre des indicateurs quantitatifs, mais de construire un projet de société où l'éducation devient le socle d'un développement harmonieux et durable.

Cette vision trouve aujourd'hui son incarnation dans l'action du ministre de l'Éducation de Base, le Professeur Laurent Serge Etoundi Ngoa, qui

porte et opérationnalise cette ambition présidentielle avec détermination et expertise.



Un parcours d'excellence au service de l'éducation

Le profil du Professeur Laurent Serge Etoundi Ngoa : Une expertise scientifique et pédagogique

Le Professeur Laurent Serge Etoundi Ngoa représente l'archétype du praticien et chercheur engagé dans le système éducatif camerounais. Sa trajectoire académique et professionnelle témoigne d'un parcours exceptionnel construit autour d'une passion dédiée à la transformation éducative.

Issu d'une formation académique rigoureuse, il a effectué ses études supérieures à l'Université de Yaoundé I, où il a brillamment obtenu un doctorat en sciences de l'éducation. Ses travaux de recherche ont très tôt porté sur les problématiques de développement pédagogique et d'innovation dans les systèmes éducatifs africains.

Sa carrière universitaire s'est construite progressivement, marquée par une expertise croissante dans les domaines de la pédagogie, de la formation et du développement curriculaire. Avant sa nomination ministérielle, il occupait des fonctions importantes à l'université, contribuant significativement à la recherche et à la formation des futurs acteurs éducatifs.

Son engagement ne se limite pas aux cercles académiques. Le Pr Etoundi Ngoa a activement participé à plusieurs commissions nationales et internationales sur les réformes éducatives, développant une vision stratégique et systémique de l'éducation.

Sa nomination comme ministre de l'Éducation de Base traduit une volonté politique claire de professionnalisation du secteur. Le président Biya a choisi un expert reconnu, capable de transformer les orientations stratégiques en actions concrètes.



III- Les réformes structurantes : Une transformation en profondeur

Amélioration de l'accès à l'éducation : Réduire les inégalités territoriales

L'une des priorités du ministère réside dans l'extension du réseau scolaire, particulièrement dans les zones rurales longtemps marginalisées. Cette stratégie vise à garantir une éducation accessible à tous les enfants camerounais, indépendamment de leur localisation géographique.

Un ambitieux programme de construction et réhabilitation d'écoles a été lancé. Il ne s'agit pas simplement de multiplier les infrastructures, mais de créer des environnements d'apprentissage modernes, sécurisés et adaptés aux réalités locales.

Les politiques de gratuité et de soutien aux élèves défavorisés constituent un autre axe majeur. Des bourses, des cantines scolaires, des programmes de fournitures gratuites ont été mis en place pour réduire les barrières économiques à la scolarisation.

Modernisation de la qualité de l'enseignement : Une révolution pédagogique

La révision des programmes scolaires représente un chantier crucial. L'objectif est d'adapter les contenus aux réalités contemporaines, de développer l'esprit critique et les compétences pratiques des élèves.

La formation continue des enseignants est devenue un axe stratégique. Des programmes de recyclage, des ateliers de perfectionnement et des certifications continues sont désormais proposés pour maintenir un niveau d'expertise élevé.

L'introduction de méthodes pédagogiques innovantes transforme progressivement les pratiques d'enseignement. Apprentissage collaboratif, classes inversées, projets interdisciplinaires : de nouvelles approches sont encouragées pour stimuler la créativité et l'engagement des élèves.

Le développement des compétences numériques constitue une priorité absolue. Des programmes d'initiation à l'informatique, des équipements technologiques dans les écoles et des

formations spécifiques sont mis en place pour préparer les jeunes aux défis du 21ème siècle.

Cette transformation en profondeur reflète l'ambition du ministère : faire de l'éducation de base un véritable levier de développement national, en formant des générations outillées, critiques et prêtes à contribuer à l'émergence du Cameroun.



IV- Infrastructures et équipements

La modernisation du système éducatif camerounais passe par une transformation profonde des infrastructures scolaires. L'objectif est de créer des environnements d'apprentissage modernes, fonctionnels et adaptés aux besoins pédagogiques contemporains. Cette démarche implique la rénovation des établissements existants, la construction de nouvelles écoles et l'équipement des salles de classe avec du matériel didactique de qualité.

Les investissements portent notamment sur l'acquisition d'équipements technologiques, le renouvellement du mobilier scolaire et la distribution de manuels actualisés. Ces efforts visent à améliorer significativement les conditions d'apprentissage, en créant des espaces sécurisés et inclusifs qui favorisent l'épanouissement des élèves.

Impacts et perspectives

Les résultats de cette politique éducative sont déjà perceptibles. On observe une augmentation sensible des taux de scolarisation, avec une attention particulière portée aux zones rurales et aux populations les plus vulnérables. La qualité de l'enseignement s'est nettement améliorée, permettant de développer les compétences académiques et transversales des élèves.

La réduction des inégalités d'accès à l'éducation constitue un axe majeur de cette transformation. Des mécanismes de compensation ont été mis en place pour soutenir les communautés marginalisées et garantir une égalité des chances effective.

Les défis futurs sont ambitieux. L'objectif est de construire un système éducatif aligné sur les standards internationaux, capable de former des citoyens

compétents et critiques. Cette vision implique un investissement continu dans la formation des enseignants, l'innovation pédagogique et l'adaptation aux évolutions technologiques et sociétales.

Le Professeur Laurent Serge Etoundi Ngoa incarne aujourd'hui la volonté de transformation du système éducatif camerounais. Sa démarche, fidèle à la vision présidentielle, trace un chemin prometteur vers une éducation de base plus dynamique, inclusive et performante.

Armand Ougock et Lary Kedi

Transition
Informer, éduquer, former, divertir

Hebdomadaire d'informations
générales paraissant
à Yaoundé

Contact
691 15 42 77 / 670 14 83 54

Directeur de publication
Armand Ougock

Rédacteur en chef
Armand Ougock

Secrétaire de rédaction
Larry Kedi

Rédaction
Takam Landry R.
Osiane Rolande
Armand Ougock
Oloumou Tristan
Omong Stephane
Larry Kedi
Enguembom Tecla

Mise en page
Rodrigue Edzotto
691 33 80 17

Impression
JV-Graaf
694 06 11 25
670 24 78 25



Conflit de propriété

Henri Eyebe Ayissi intervient pour la famille Darmagnac après des décennies de violences sur leur terre.

Le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, Henri Eyebe Ayissi, a reçu en audience la famille Darmagnac, victime de violences répétées et de pillages sur leur propriété, liée à un projet agricole de 85 ans. L'arbitrage sollicité vise à trouver une solution pacifique à ce litige foncier de longue date.



Le 15 janvier dernier, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, Henri Eyebe Ayissi, a accueilli en audience la famille Darmagnac, représentée par Cécile Gauthier Darmagnac, au sujet d'un litige foncier qui dure depuis 85 ans. Depuis des décennies, les membres de cette famille sont confrontés à des actes de violence et de pillage de la part des populations locales sur leurs terres agricoles, un projet qui s'inscrit dans la durée mais qui a été perturbé par des conflits fonciers récurrents.

Une audience pour résoudre un litige foncier

L'objet de la rencontre, à laquelle assistaient également le représentant de l'ambassadeur de France au Cameroun et l'avocat Me Paul Bayemi, était de solliciter l'arbitrage du ministre afin de trouver une solution juste et équitable à cette situation. La famille a exprimé ses préoccupations concernant les nombreuses agressions qu'elle subit et l'insécurité croissante qui frappe ses activités agricoles.

Dans cette affaire, le ministre

Henri Eyebe Ayissi a exprimé une attention particulière aux réclamations de la famille Darmagnac. Sa démarche s'inscrit dans le cadre de la politique de gouvernance du gouvernement camerounais, visant à résoudre les conflits fonciers de manière pacifique et dans le respect strict de la loi. Le ministre a réaffirmé son engagement à promouvoir un état de droit et à veiller à ce que les principes de justice et de régulation soient appliqués dans la gestion des terres et des conflits qui en découlent.

Henri Eyebe Ayissi, un acteur clé dans la gestion des conflits

Ce litige foncier trouve ses racines dans un projet agricole de longue date de la famille Darmagnac, une initiative qui a traversé des générations. Cependant, les violences répétées commises par des groupes locaux qui contestent la propriété des terres ont miné les efforts de la famille pour mener à bien ses activités agricoles. En effet, les actes de pillages et d'agressions à leur encontre ont non seulement nui à leur sécurité mais ont également impacté leur projet économique.

Le ministre Henri Eyebe Ayissi, reconnu pour son intégrité et son sens aigu de la moralité, a toujours mis l'accent sur la nécessité de résoudre les problèmes fonciers avec rigueur et humanité. Homme d'État de grande stature, il a œuvré en faveur de réformes visant à améliorer l'accès à la terre et à renforcer la protection des communautés rurales. Sa politique est claire : restaurer la paix sociale et garantir que les droits des citoyens, qu'ils soient nationaux ou étrangers, soient respectés.

Un engagement clair pour la paix sociale et le respect de la loi

Lors de cette rencontre, le ministre a pris le temps d'écouter attentivement les préoccupations de la famille Darmagnac et a assuré que toutes les démarches nécessaires seraient entreprises pour trouver une solution à ce conflit foncier. Il a souligné que son ministère était déterminé à faire respecter les lois régissant les affaires foncières et à mettre en place des mécanismes de résolution des conflits plus efficaces.

Les autorités camerounaises,

sous la direction du ministre Eyebe Ayissi, espèrent ainsi instaurer une culture de la médiation et de l'arbitrage dans les affaires foncières, permettant de mettre fin aux violences et aux injustices. Cette intervention devrait servir d'exemple pour d'autres conflits fonciers, souvent sources de tensions et d'instabilité.

L'action du ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières incarne une volonté forte du gouvernement camerounais de restaurer la paix sociale et de garantir un cadre légal sécurisé pour tous les acteurs économiques du pays. Grâce à son engagement et à sa vision claire de la gestion foncière, Henri Eyebe Ayissi semble prêt à résoudre ce litige et à faire respecter les droits de la famille Darmagnac, marquant ainsi une étape importante dans la gestion des conflits fonciers au Cameroun.

Enguembom





Témoignages de déplacés des régions anglophones dans le Sud du Cameroun

Ebolowa, une terre d'accueil pour les déplacés des zones anglophones : Histoire d'une intégration fragile mais pleine d'espoir

Fuir les violences, recommencer une vie ailleurs. À Ebolowa, dans le Sud du Cameroun, des déplacés des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest tentent de reconstruire leur quotidien avec l'aide de la Commission chargée du Bilinguisme et du Multiculturalisme.

Ebolowa, la capitale de la région du Sud, semble être une terre d'accueil pour des milliers de déplacés fuyant les violences qui déchirent les régions anglophones du Cameroun, notamment celles du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. En marge des rumeurs de guerre, une partie de la population de ces zones trouve refuge dans les quartiers populaires de la ville. Parmi eux, cinq témoins livrent leur expérience d'intégration dans cette nouvelle vie, marquée par l'espoir, les défis et la solidarité.

Marie (38 ans), vit à Ngalane, un quartier calme d'Ebolowa, depuis près de deux ans. Fuyant les affrontements violents dans le Nord-Ouest, elle a pris la décision de quitter sa maison avec ses trois enfants. « Quand la guerre a éclaté, nous avons dû fuir à cause des soldats et des milices. Nous ne voulions pas que nos enfants soient témoins de ce carnage. » Marie loue la solidarité des habitants d'Ebolowa qui les ont accueillis à bras ouverts. Elle explique que l'intégration n'a pas été facile, mais que l'aide de la Commission chargée de la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme a joué un rôle important. « La commission nous a aidés à nous sentir chez nous, à comprendre la culture et les pratiques locales. Cela nous a permis de nous adapter plus facilement, surtout au niveau linguistique. »

Pauline (42 ans), a fui les affrontements dans le Sud-Ouest il y a environ un an avec ses quatre enfants. Le quartier d'Angounou, à Ebolowa, est devenu son nouveau domicile. Elle raconte : « C'était difficile au départ. Nous n'avions rien. Mais l'accueil que nous avons reçu ici, de la part des autorités et des habitants, nous a permis de respirer. » Pauline fait référence à l'assistance humanitaire et aux programmes d'intégration soutenus par la Commission, qui ont facilité l'accès à des formations professionnelles pour les femmes comme elle. Elle ajoute : « Grâce à ces programmes, j'ai pu apprendre à coudre et vendre des vêtements. C'est une source de revenu pour ma famille. »

Serge (48 ans), un chauffeur de moto de Ngalane, a vu sa vie chamboulée lorsqu'il a fui le Nord-Ouest avec sa famille. « Je suis venu ici avec ma femme et mes enfants après avoir perdu tout ce que nous avions. Nos terres ont été détruites, nos maisons brûlées. Mais à Ebolowa, j'ai trouvé un moyen de subvenir à mes besoins en devenant chauffeur de moto. » Serge souligne également l'impact positif de la Commission sur les déplacés : « Ils nous ont facilité l'accès à des formations sur la gestion des transports et ont mis en place des structures pour nous aider à comprendre nos droits et devoirs en tant

que réfugiés. »

Jean-Claude (35 ans), maçon de métier, a été contraint de fuir les violences dans le Sud-Ouest. Il vit aujourd'hui à Abang, un autre quartier populaire d'Ebolowa. Il se souvient : « Quand nous sommes arrivés ici, nous n'avions rien. Mais l'aide de la Commission a été précieuse. Elle a facilité notre installation, nous a aidés à nous organiser pour trouver du travail. » Jean-Claude a trouvé des chantiers dans la ville, ce qui lui a permis de nourrir sa famille. « Ici, la vie est moins chère qu'au Sud-Ouest. J'ai appris à travailler différemment, à m'adapter aux nouvelles demandes du marché. »

Pierre (42 ans), enseignant de mathématiques, raconte l'histoire de son arrivée à Ebolowa avec sa famille après avoir fui le Nord-Ouest. « J'étais professeur dans une école du Nord-Ouest avant la guerre. Quand la situation est devenue insoutenable, j'ai décidé de partir. Ici, à Ebolowa, l'intégration a été une question de temps. » Pierre est enseignant dans une école publique de la ville. Il est particulièrement reconnaissant à la Commission chargée du Bilinguisme et du Multiculturalisme, qui a facilité sa reconnaissance professionnelle. « Grâce à leur soutien, j'ai pu faire reconnaître mon diplôme et continuer mon métier. »

La Commission : un acteur clé de l'intégration

L'action de la Commission chargée de la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme se révèle indispensable pour les déplacés. Placée sous l'autorité du Président de la République, cette institution œuvre pour maintenir la paix, renforcer l'unité nationale et favoriser le vivre-ensemble dans un pays marqué par des tensions sociales et politiques. Les témoignages des déplacés font état d'une assistance précieuse pour l'intégration linguistique, professionnelle et sociale. La Commission soutient aussi des initiatives visant à favoriser la réconciliation et à encourager les communautés à s'entraider. Pour Marie, Pauline, Serge, Jean-Claude et Pierre, l'avenir reste incertain, mais ils se montrent optimistes. « Nous avons trouvé refuge ici, mais aussi une nouvelle famille », confie Marie. À Ebolowa, les déplacés espèrent que l'intégration sera un chemin de paix durable et de prospérité.

Oloumou Tristan



Minproff 142 millions de FCFA pour l'enregistrement de 14 222 enfants

L'État alloue 142 millions de FCFA à 12 communes pour l'enregistrement d'enfants à l'état civil

Afin de réduire le nombre d'enfants sans actes de naissance, le ministère de la Promotion de la femme et de la famille a signé des contrats avec 12 municipalités, allouant plus de 142 millions de FCFA pour l'enregistrement de 14 222 enfants au Cameroun.

Le 31 décembre 2024, la ministre de la Promotion de la femme et de la famille (Minproff), Marie-Thérèse Abena Ondo, a officialisé la signature de contrats avec 12 municipalités camerounaises en vue de faciliter l'enregistrement de 14 222 enfants à l'état civil. Cette initiative s'inscrit dans la politique continue du gouvernement visant à réduire le nombre d'enfants sans actes de naissance, une problématique qui persiste depuis plusieurs années dans le pays.

Pour cette opération, un financement de plus de 142 millions de FCFA a été alloué par le Minproff, couvrant des communes situées dans sept régions du pays : l'Adamaoua, le Centre, l'Extrême-Nord, le Nord, l'Ouest, le Sud et le Sud-Ouest. La cérémonie de signature s'est tenue dans un climat de solidarité, la ministre rappelant qu'il s'agissait de poursuivre un effort lancé dès 2018 pour apporter une solution durable à la question des enfants « fantômes », ces enfants qui n'ont pas d'existence légale. Marie-Thérèse Abena Ondo a déclaré : « Nous avons lancé cette initiative en 2018, avec pour objectif de réduire le nombre d'enfants sans actes de naissance. Pour l'année 2024, nous avons alloué 142 220 000 FCFA pour cet exercice, afin de permettre à ces enfants de bénéficier d'une reconnaissance légale de leur



naissance. »

Le ministère de la Promotion de la femme et de la famille avait déjà pris des mesures similaires dans le passé. En 2022, un financement de 88 millions de FCFA avait été attribué à six communes dans les régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est et du Nord-Ouest, permettant l'enregistrement de 11 000 enfants.

D'après le Bureau national d'État civil (Bunec), 1,9 million d'enfants étaient sans actes de

naissance en 2019. La situation est particulièrement préoccupante dans l'Extrême-Nord, où plus de 400 000 enfants étaient concernés cette même année. Les autorités expliquent cette réalité en partie par les effets dévastateurs des violences causées par le groupe terroriste Boko Haram, qui ont entraîné le déplacement massif de familles et la perte de documents administratifs essentiels, dont les actes de naissance.

Cette initiative constitue une avancée majeure dans la lutte

pour l'égalité des droits et l'accès à l'État civil pour tous les enfants, contribuant ainsi à leur inclusion sociale et à leur accès aux services publics essentiels.

Omong Stephane





Fiscalité locale

LES CENTRES DE GESTION AGRÉÉS RÉCLAMENT UN RÔLE CENTRAL FACE AUX CDI

Le 17 janvier 2025, le centre artisanal de Yaoundé a accueilli une rencontre importante entre les acteurs du secteur fiscal et les Centres de Gestion Agréés (CGA). Cette réunion, présidée par Mouliom, président de la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA), visait à renforcer l'application de la fiscalité locale et à clarifier le rôle des CGA dans le paysage fiscal camerounais.

Lors de cette rencontre, le président de la FCGA a exprimé sa vive préoccupation concernant la manière dont les Centres des Impôts (CDI) gèrent les relations avec les contribuables. Il a regretté que les CDI se transforment souvent en conseils des contribuables et qu'ils se montrent réfractaires à l'implication des centres agréés dans les processus fiscaux. « Quand les CDI sont face aux contribuables, ils deviennent parfois des facilitateurs, alors que c'est le rôle des centres agréés que nous sommes », a souligné Mouliom. Selon lui, cette confusion des rôles a des conséquences néfastes, notamment le fait que les agents des impôts se substituent aux conseils des CGA, délivrant ainsi des Attestations de Conformité Fiscale (ACF) sans délivrer de quittances ou d'accusés de paiement, un manquement qui affecte la transparence du système fiscal.

Un autre point soulevé par le président de la FCGA est l'inefficacité du contrôle des impôts. Lors d'une réunion avec les centres de gestion le 1er juillet dernier, le directeur général des impôts a annoncé un contrôle général des paiements effectués par les centres agréés. « Nous avons un fichier de 21 000 contribuables, aujourd'hui nous n'en comptons plus que 6 000 », a indiqué Mouliom, mettant en évidence la baisse du nombre d'entreprises qui se conforment aux obligations fiscales à travers les CGA.

Les CGA, créés pour offrir un accompagnement fiscal aux petites et moyennes entreprises (PME), sont des structures souvent mal connues du grand public. Pourtant, elles jouent un rôle crucial dans l'accompagnement des entreprises artisanales et



des PME, notamment dans la résolution de leurs problèmes fiscaux, tout en leur permettant de bénéficier de nombreux avantages fiscaux. Les CGA agissent dans un cadre associatif et patronal, évitant ainsi l'intervention directe des agents du fisc, et offrant une alternative plus souple et plus accessible pour les entreprises.

Depuis leur mise en place en 2000 et leur organisation effective en 2011 par le décret No 2011/1137/PM du 12 mai 2011, les CGA ont pour mission d'accompagner les entreprises dans la gestion de leurs déclarations

fiscales. Ils permettent à leurs adhérents de bénéficier d'avantages fiscaux spécifiques, notamment lors de la liquidation de leurs déclarations fiscales. Ces avantages sont exclusivement réservés aux entreprises qui déclarent et paient leurs impôts à travers les CGA.

Pour adhérer à un CGA, une entreprise doit réaliser un chiffre d'affaires compris entre 0 et 100 millions de FCFA et ne pas être soumise au régime de l'impôt libérateur. Une fois adhérentes, les entreprises peuvent bénéficier de conseils fiscaux, de soutien dans leurs démarches administratives et de la réduction de leur charge fiscale.

Cependant, les CGA font face à une certaine résistance de la part des CDI, avec lesquels ils sont censés collaborer pour garantir une gestion fiscale efficace et transparente. Le président de la FCGA a insisté sur la nécessité de mettre en place une coopération plus harmonieuse entre ces deux entités, soulignant que leur complémentarité est essentielle pour le bon fonctionnement du système fiscal local.

La rencontre du 17 janvier a permis de rappeler l'importance du rôle des CGA dans la mise en œuvre de la fiscalité locale et dans l'accompagnement des entreprises. Les centres de gestion agréés espèrent que leurs recommandations seront prises en compte, et que la relation entre les CGA et les CDI sera rééquilibrée pour le bien des entreprises et de l'économie camerounaise.

Oloumou Tristan

Rigobert Song, nouveau sélectionneur des Fauves

UNE NOMINATION CONTROVERSÉE

Nommé sélectionneur de l'équipe nationale de football de la Centrafrique, Rigobert Song fait face à une polémique sur la procédure de sa nomination. Malgré cela, le Camerounais reste confiant quant à l'avenir des Fauves.

La nomination de Rigobert Song en tant que sélectionneur de l'équipe nationale de football de la République centrafricaine a provoqué une crise au sein du milieu sportif du pays. Si le Camerounais a été choisi pour succéder à l'intérimaire Eloge Enza Yamissi, la manière dont cette décision a été prise soulève de vives inquiétudes.

Le ministre des Sports, Rodolphe Héritier Doneng, a annoncé lundi la nomination de Rigobert Song par arrêté ministériel. Toutefois, cette décision a été perçue comme « unilatérale » par la Fédération centrafricaine de football (Fecafoot), qui a exprimé sa surprise et sa consternation. Dans un communiqué, la Fecafoot a précisé qu'elle n'avait pas été informée de la nomination, soulignant que ce type de décision relève des prérogatives de son comité exécutif et non du ministre des Sports. « La Fédération centrafricaine de football a appris par les réseaux sociaux l'arrêté portant nomination du sélectionneur de l'équipe nationale », a déploré l'instance footballistique.

La situation semble donc être dans une impasse. Bien que Rigobert Song ait été annoncé comme nouveau coach des Fauves de Bas-Oubangui, il n'a pas encore pu signer son contrat, qui était pourtant prévu pour mercredi. Malgré



ce retard, l'ancien capitaine des Lions indomptables se dit optimiste. « Je suis confiant, la situation va se débloquer », a-t-il affirmé, convaincu qu'il pourra mener à bien sa mission.

Rigobert Song, âgé de 48 ans, reste serein face à la polémique. « Le milieu sportif est souvent difficile : si vous gagnez, tout va bien. Mais quand les résultats sont moins bons, c'est normal que l'on vous critique.

Nous sommes prêts à faire face à cela et nous savons ce qu'il faut faire pour atteindre nos objectifs », a-t-il déclaré. Fort de son expérience, Song souligne que sa carrière de joueur lui a permis d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans sa nouvelle fonction. « J'ai eu l'opportunité de diriger l'équipe nationale du Cameroun, un pays avec une grande valeur footballistique, et j'ai

atteint mes objectifs », a-t-il ajouté.

La nomination de Rigobert Song survient après le limogeage de l'entraîneur Raoul Savoy, en octobre dernier. L'intérim avait alors été assuré par Eloge Enza Yamissi, mais l'ancien capitaine des Lions indomptables prend désormais les rênes de la sélection. Si son nom est bien accueilli par une partie des supporters et des observateurs, le fait qu'il ait été choisi par le ministère des Sports et non par la Fecafoot laisse un goût amer à de nombreux acteurs du football centrafricain.

La Fédération centrafricaine de football semble donc vouloir rappeler à l'ordre les autorités gouvernementales, insistant sur l'importance de respecter les procédures internes et les compétences des instances dirigeantes du football. Cependant, Rigobert Song, malgré la tempête, se montre résolument confiant pour l'avenir de l'équipe nationale de la Centrafrique.

Olounou Tristan



VENTE DE TERRAINS TITRÉS

Après Nyom

En bordure de route

25 000 FCFA/M2

A l'intérieur du quartier à partir

de 10 000 FCFA

Vente par devant notaire

Plus de 5000 mètres disponibles

Contact : 691154277 ou 670148354

FAITES DES DONNS À VOTRE JOURNAL :

OM : 691154277 ou MOMO :
670148354

Soutenez-nous
abonnez-vous

691154277 /670148354

Email : transition2024@gmail.com

Grille d'abonnement :

Cameroun

Classique : 21000 FCFA /an

Institutionnel :

52000 FCFA/an

Afrique

Classique : 40 euros/an

Institutionnel :

100 euros/an

Reste du monde

A partir de

Classique : 300 euros/an

Institutionnel :

700 euros/an



Annonce

Découvrez Gajo Livestock, la première plateforme innovante qui propose des produits d'élevage normés et traçables, ainsi que des services vétérinaires de qualité pour les propriétaires d'animaux domestiques et les éleveurs urbains et ruraux. Grâce à l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) via Farm Genius 2.0, notre plateforme répond instantanément aux besoins immédiats des éleveurs. «Gajo Livestock, pour soutenir les éleveurs urbains et ruraux»

